

Déclaration de la BCBE relative à la protection des données

1. Généralités

La présente déclaration de protection des données précise de quelle manière et à quelle fin la Banque Cantonale Bernoise SA (ci-après « BCBE » ou « nous ») traite vos données personnelles (ci-après « données personnelles » ou « données ») et quels sont vos droits en lien avec leur traitement.

La nature et le volume des données traitées dépendent en majeure partie des prestations fournies et, le cas échéant, des conditions d'utilisation et de participation y afférentes, lesquelles peuvent être consultées sur les sites Internet ou dans les applications correspondantes. Si vous prenez contact avec la BCBE pour d'autres motifs, vous recevrez des informations relatives au traitement des données par le biais du canal de communication correspondant.

La BCBE traite des données (personnelles ou non) qui ne permettent pas d'identifier la personne à laquelle elles se rapportent. Sont considérées comme **données personnelles** toutes les informations qui se rapportent à une personne physique identifiée ou identifiable. Le **traitement** renvoie à toute opération relative à des données personnelles, quels que soient les moyens et procédés utilisés, notamment la collecte, l'enregistrement, la conservation, l'exploitation, la modification, la communication, l'archivage, la suppression ou la destruction.

2. Organes responsables et interlocuteurs

Banque Cantonale Bernoise SA
Place Fédérale 8
3011 Berne

Si vous avez des questions sur le traitement de vos données ou sur l'exercice de vos droits conformément au ch. 11 ci-après, vous pouvez les transmettre à l'adresse suivante :

Banque Cantonale Bernoise SA
Service juridique
Place Fédérale 8
3011 Berne
datenschutz@bekb.ch

3. À qui s'adresse cette déclaration de protection des données ?

- A la clientèle
- Aux clientes et clients potentiels (p. ex. personnes intéressées, clientes et clients souhaités, prospects)
- Aux tiers (p. ex. partenaire, membres de la famille, mandataire, ayant droit économique, détenteur du contrôle, donneur d'ordre ou bénéficiaire d'un paiement)
- Aux participantes et participants à des événements publics ou réservés à la clientèle
- Aux personnes qui se rendent dans nos locaux
- Aux partenaires commerciaux ainsi que leur personnel et leurs sous-traitants
- Aux actionnaires

4. Quelles données personnelles la BCBE traite-t-elle ?

- Données de base, par exemple nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, adresse de courriel, date de naissance, nationalité, profession, situation économique et familiale, objectifs financiers, numéro et durée du contrat, identifiants et données d'authentification (notamment pour l'e-banking), documents attestant de l'identité (p. ex. carte d'identité) ainsi qu'informations relatives aux comptes, aux dépôts, aux cartes, aux paiements, aux opérations en cours ou effectuées, aux contrats, aux produits et aux prestations ;
- Données réglementaires, par exemple domicile fiscal et autres informations et documents importants en matière de fiscalité, informations recueillies lors d'enquêtes relevant de l'obligation de diligence dans le cadre de la législation concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et la fraude ;

Données relatives à des transactions, à des ordres ou à la gestion des risques, par exemple informations sur des bénéficiaires, des contreparties ou des banques tierces dans le cadre de virements ou de paiements par carte, des détails éventuels concernant l'exercice de mandats, les données sur la fortune, les biens immobiliers, les financements, la solvabilité, les produits de placement, le profil de placement et de risque, les escroqueries, les requêtes et questions, les conseils, les entretiens, la correspondance ;
- Données personnelles sensibles, par exemple données biométriques qui identifient une personne de manière univoque (notamment les empreintes digitales), données relatives à la santé, ainsi que données sur les opinions ou les activités religieuses, philosophiques, politiques ou syndicales ;
- Données de marketing, par exemple besoins, souhaits, intérêts, préférences, données relatives à l'utilisation de produits, de prestations ou de canaux de contact et de communication ;
- Données à propos de litiges et de plaintes, par exemple données personnelles en lien avec des litiges, des plaintes ainsi que des procédures administratives ou judiciaires ;
- Données techniques, par exemple identifiants internes et externes, numéros de transactions, adresses IP, enregistrements d'accès ou de modifications ;
- Le cas échéant, enregistrements téléphoniques entre vous et la banque ou enregistrements vidéo vous montrant lorsque vous vous rendez dans nos locaux ou utilisez nos bancomats.

5. Pour quelle raison et à quelle fin la BCBE traite-t-elle vos données personnelles ?

- En raison d'obligations (pré)contractuelles

La BCBE traite des données personnelles en premier lieu dans le cadre de l'exécution de contrats ou de mesures précontractuelles qui ont lieu sur demande. Les finalités du traitement des données dépendent du contrat et de la prestation sur laquelle il porte.

Dans le cadre de la fourniture de services financiers et bancaires, les données personnelles sont notamment utilisées pour traiter des paiements, octroyer des hypothèques, prodiguer des conseils en matière de prévoyance ou de finances ou pour louer des compartiments de coffre-fort. Nous pouvons collecter et traiter des données relatives à des domaines de la vie importants (p. ex. loisirs, famille, amis, logement, consommation, financement, profession, formation, santé) et à des événements clés (p. ex. majorité, retraite, logement en propriété, remise d'une entreprise) afin de vous fournir un suivi et des conseils complets, de vous proposer le produit ou la prestation correspondant le mieux à vos besoins et d'aborder à temps ces questions. Dans ce cadre, nous pouvons être amenés à traiter des données sensibles.

La BCBE traite par ailleurs les données personnelles de ses actionnaires afin de satisfaire à ses obligations contractuelles et légales (p. ex. convocation aux assemblées générales, informations sur la marche des affaires, versement de dividendes).

– **En raison d'obligations légales et réglementaires**

La BCBE est soumise à diverses obligations légales et réglementaires (p. ex. loi sur les banques, loi sur les placements collectifs, loi sur le blanchiment d'argent, loi sur l'émission de lettres de gage, législation fiscale) ainsi qu'aux dispositions en matière de surveillance bancaire (p. ex. circulaires de la FINMA, prescriptions de la Banque nationale suisse).

Les données sont notamment traitées à des fins de vérification de l'identité et de la solvabilité, de prévention de la fraude et du blanchiment d'argent, de respect des obligations en matière de déclaration et de contrôle fiscaux ainsi que d'évaluation et de gestion des risques.

Enfin, la BCBE peut être tenue par la loi ou par une autorité l'ayant ordonné de communiquer des renseignements et des données au sujet de sa clientèle.

– **Dans le cadre de la mise en balance d'intérêts**

Au besoin et en se fondant sur les bases légales susmentionnées, la BCBE traite vos données en dehors du cadre contractuel afin de préserver ses intérêts légitimes ou ceux de tiers, notamment aux fins suivantes :

- surveillance et gestion des risques (p. ex. lutte contre la fraude, contrôle des crédits, contrôle de profils de placement et de limites, surveillance des risques opérationnels, risques de marché ou de crédit, formation sur les systèmes et les produits) ;
- planification, développement de produits et statistiques (p. ex. détermination de chiffres-clés sur l'utilisation de prestations, taux d'utilisation, analyses de transactions, développement de nouveaux produits, prestations, procédures, technologies, systèmes et rendements ou évaluation, amélioration et contrôle de ceux existants) ;
- marketing et études de marché en vue de garantir un suivi et un conseil adaptés et d'informer au sujet de l'offre de prestations (p. ex. marketing direct, publicité imprimée et/ou en ligne, manifestations pour la clientèle ou pour des personnes intéressées, événements culturels, internes ou publics, sponsoring, concours, enquêtes de satisfaction de la clientèle, détermination des préférences ainsi que des besoins et comportements futurs de la clientèle, évaluation du potentiel d'un client, d'un marché ou d'un produit) ;
- préservation des intérêts et des droits de la BCBE dans le cadre de réclamations à son encontre ou à celle de la clientèle, préservation de la sécurité de la clientèle et du personnel.

– **Sur la base du consentement de la clientèle**

Le consentement de la clientèle est requis pour toute autre finalité de traitement dépassant le cadre du contrat (p. ex. envoi d'une newsletter) et peut être révoqué à tout moment. La révocation du consentement n'affecte pas le caractère légal des données collectées antérieurement.

6. D'où proviennent les données personnelles ?

Nous traitons les données personnelles recueillies de diverses manières :

- les données personnelles qui sont communiquées à la BCBE, par exemple dans le cadre de l'ouverture d'une relation d'affaires, d'un entretien-conseil, pour des produits ou des prestations, à l'occasion d'événements ou sur son site Internet ;

- les données personnelles requises pour bénéficier de produits ou de prestations qui sont transmises à la BCBE par l'intermédiaire d'une infrastructure technique ou des processus de répartition des tâches, tels que sites Internet, e-banking, applications, trafic des paiements, négoce de titres, collaboration avec d'autres prestataires financiers ou informatiques, marchés ou bourses ;
- les données personnelles provenant de sources tierces, telles que la centrale d'information de crédit (ZEK), le CRIF, le centre de renseignements sur le crédit à la consommation (IKO), les offices et autorités, la presse, Internet, ou d'autres sources publiques (p. ex. registre du commerce, registres fonciers) ou recueillies dans d'éventuelles listes de sanctions.

7. Pendant combien de temps la BCBE traite-t-elle vos données ?

Les données personnelles de la clientèle sont conservées par la BCBE aussi longtemps que nécessaire afin que celle-ci puisse remplir ses obligations contractuelles, légales et réglementaires. La conclusion d'une relation d'affaires équivaut à un contrat de durée, qui s'applique tant que dure la relation d'affaires.

De manière générale, les données personnelles sont sauvegardées pendant la durée de la relation d'affaires ou du contrat. Après la dissolution de la relation d'affaires, les données personnelles sont conservées pendant cinq ans ou dix ans, voire plus longtemps, en fonction des dispositions légales et réglementaires applicables qui régissent le droit de faire valoir des prétentions légales auprès de la BCBE. Si une procédure juridique ou relevant de la surveillance est en cours ou est prévue, la BCBE peut être tenue de conserver les informations pendant une période indéterminée.

8. À qui communiquons-nous vos données ?

Nous pouvons transmettre vos données personnelles aux destinataires suivants :

- collaboratrices et collaborateurs de la BCBE, dans la mesure où cela est nécessaire pour remplir les finalités susmentionnées ;
- sous-traitants, c'est-à-dire des prestataires ou des auxiliaires désignés par la BCBE en Suisse et à l'étranger qui s'engagent contractuellement à garantir la confidentialité et le secret bancaire en Suisse et à respecter les dispositions en vigueur en matière de protection des données (notamment la sécurité de celles-ci). Ces prestataires et auxiliaires sont principalement actifs dans les domaines des prestations bancaires et informatiques, de la logistique, de l'imprimerie, des technologies de la communication, de l'encaissement, du conseil et de la distribution ainsi que du marketing ;
- autres instituts de services financiers ou établissements comparables auxquels les données personnelles doivent être transmises pour mener à bien la relation d'affaires. En fonction de la prestation demandée, il peut par exemple s'agir de banques de correspondance ou de dépôt, de courtiers ou de bourses ;
- institutions et services publics, afin de satisfaire à une obligation légale ou à une mesure ordonnée par une autorité (p. ex. Banque nationale suisse, autorités de poursuite civile ou pénale, autorités financières).

Les services auxquels la cliente ou le client a donné son consentement ou pour lesquels elle ou il a délié la BCBE du secret bancaire constituent d'autres destinataires possibles.

Les données personnelles peuvent être transmises à l'étranger lorsque cela est nécessaire à l'exécution de la prestation concernée (p. ex. ordres de paiement ou transactions portant sur des papiers-valeurs), pour satisfaire à des prescriptions légales (p. ex. dans le cadre de l'échange automatique de renseignements en matière fiscale ou d'assistance administrative et d'entraide judiciaire avec des autorités étrangères), lorsque la cliente ou le client a donné son consentement ou lorsque cela est nécessaire pour préserver les intérêts légitimes. Si la BCBE ou un de ses sous-

traitants se voit dans l'obligation de transmettre des données personnelles à un État alors que le niveau de protection des données n'est pas adéquat, des mesures visant à protéger les données personnelles (p. ex. clause type de protection des données, cryptage, pseudonymisation ou anonymisation des données) sont appliquées.

9. Communiquons-nous des données personnelles à l'étranger ?

Des sous-traitants peuvent, dans certaines circonstances, être amenés à traiter des données personnelles de notre clientèle. Ils s'engagent contractuellement à respecter la législation actuelle sur la protection des données et sont tenus à la confidentialité. Ils ne peuvent traiter les données personnelles qu'à des fins prédéfinies et donc en aucun cas à leurs propres fins. La BCBE peut faire appel à des sous-traitants situés en Europe, mais aussi dans d'autres pays. Les données personnelles sont donc susceptibles d'être traitées dans le monde entier.

Les données personnelles ne sont transmises à des sous-traitants étrangers que si ceux-ci sont soumis à des législations adéquates en matière de protection des données. Si des données sont transmises à un sous-traitant situé dans un pays dans lequel la protection des données fait défaut, une telle protection est assurée par des garanties contractuelles appropriées. À cette fin, nous nous référons en règle générale aux clauses contractuelles types établies ou reconnues par la Commission européenne et par le préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT). (Vous trouverez de plus amples informations à ce propos en cliquant sur le lien suivant : [communication de données personnelles à l'étranger](#)).

En outre, vos données personnelles sont susceptibles d'être communiquées à l'étranger si des prescriptions légales l'exigent (p. ex. obligations de déclaration conformément au droit fiscal), sur la base d'une mesure ordonnée par une autorité, dans le cadre d'une procédure judiciaire à l'étranger, en cas d'intérêts privés ou publics prépondérants, si l'exécution d'un contrat l'exige (p. ex. ordres de paiement et transactions portant sur des papiers-valeurs) ou si vous y avez consenti.

10. Comment protégeons-nous vos données ?

La BCBE met en œuvre un grand nombre de mesures de sécurité techniques et organisationnelles adéquates pour préserver votre vie privée, notamment des solutions de sécurité informatique et du réseau, des contrôles et des restrictions d'accès, le cryptage de supports de données et des communications, l'adoption de directives, la formation de son personnel et le contrôle du respect des obligations professionnelles.

11. Quelles sont les règles en matière de profilage et de décisions individuelles automatisées ?

La BCBE peut analyser et évaluer automatiquement des données personnelles afin de déceler des caractéristiques importantes propres à des personnes ou de formuler des prévisions et d'établir ainsi le profil de ces personnes. La BCBE utilise en particulier le profilage en vue d'examiner des affaires, de lutter contre la fraude et le blanchiment d'argent, de proposer un conseil personnalisé et de fournir des offres et, le cas échéant, des informations à sa clientèle.

La BCBE ne recourt en principe pas à la prise de décision entièrement automatisée, notamment pour établir et traiter une relation d'affaires. Si elle entend le faire dans des situations exceptionnelles, elle en informe sa clientèle séparément, dans la mesure où la loi l'exige, et explique à ses clientes et clients les droits dont ils disposent dans ce cas.

12. Quels sont vos droits ?

Vous avez le droit d'**accéder** à vos données personnelles, de les **transmettre**, de les **rectifier**, de vous **opposer** à leur traitement, de les **supprimer** ou de **limiter leur traitement**.

Par ailleurs, vous pouvez à tout moment révoquer votre consentement. La révocation d'un consentement ne vaut que pour le traitement futur de données ; elle n'affecte pas les données traitées antérieurement.

Si vous voulez faire valoir vos droits, vous pouvez nous contacter par écrit ou par courriel à l'adresse suivante :

Banque Cantonale Bernoise SA
Service juridique
Place Fédérale 8
3011 Berne
datenschutz@bekb.ch

Veuillez noter que ces droits ne sont toutefois pas illimités : dans certains cas, des intérêts prépondérants ou des obligations légales peuvent justifier une restriction ou un refus.

Pour exercer vos droits relatifs à la protection des données, il faut en principe que la BCBE puisse vérifier votre identité (p. ex. au moyen d'une copie d'un document d'identité). Si l'exercice de vos droits entraîne des frais à votre charge, la BCBE vous en informe au préalable.

En outre, vous pouvez faire valoir vos droits en justice et déposer une plainte auprès du PFPDT.

13. Modification du présent document

La présente déclaration de protection des données ne fait pas partie intégrante d'un contrat conclu avec vous. Nous pouvons l'adapter en tout temps. La version publiée sur ce site Internet est la version actuelle. La version faisant foi est publiée sur le site Internet de la BCBE (bcbe.ch), à la rubrique « Informations juridiques ».

Dernière mise à jour : septembre 2023